

- [Accueil](#)
- [Professions et travail social](#)

## Handicap : une mobilisation interassociative en Gironde pour généraliser les mesures du Ségur

Professions et travail social Publié le : 29.04.2021 Dernière Mise à jour : 30.04.2021

- 
- 
- 
- 
- 



Les associations girondines ont envoyé une lettre ouverte au gouvernement le 26 avril.

Crédit photo Jonathan Stutz - stock.adobe.com

Dénonçant la « *situation alarmante* » dans laquelle se trouvent leurs structures, 19 associations du département de la Gironde demandent la généralisation du Ségur au champ du handicap. Un rassemblement est prévu début mai si leurs revendications ne sont pas entendues.

« *Le point de rupture est proche* », alertent de concert [19 associations girondines](#) du secteur du handicap représentant 7 000 salariés. Dans une lettre ouverte au gouvernement datant du 26 avril, elles rappellent que le [Ségur de la santé](#) a accentué les difficultés rencontrées par leurs établissements. Par-dessus tout, ce sont les obstacles à recruter qui ont poussé ces employeurs de terrain à passer à l'action.

« *De nombreux salariés, dont des infirmiers, des paramédicaux, des rééducateurs et des aides-soignants, ont pris la décision de démissionner pour rejoindre le secteur hospitalier public ou privé, et même les Ehpad, à notre surprise, se désole Michel Keisler, directeur général de l'Apajh Gironde. Les boîtes d'intérim sont dans l'incapacité de nous fournir du personnel.* » « *Dans certains établissements, nous avons plus de 20 % de postes vacants* », complète Julien Bernet, directeur général de l'association girondine des infirmes moteurs et cérébraux (Agimc).

### Risque de mise en concurrence

Pour empêcher la hiérarchisation des métiers et la mise en concurrence des professionnels, parfois au sein d'une même équipe, les structures souhaitent la généralisation des mesures du Ségur de la santé à leur secteur. Elles soulignent l'importance d'appliquer la revalorisation salariale à tous les professionnels, quelles que soient leur fonction et l'organisation dont ils dépendent, au risque d'engendrer des situations incompressibles sur le terrain. « *Je vous donne un exemple évocateur : en augmentant les aides-soignants mais pas les éducateurs spécialisés, nous pourrions en venir à embaucher en début de carrière un aide-soignant mieux rémunéré qu'un éducateur spécialisé débutant*, illustre Julien Bernet. *Au regard des différences de niveau de diplôme et de responsabilité qu'il y a entre ces deux professions, ce n'est pas acceptable.* »

« *Pour le moment, nous sommes renvoyés à un projet d'accord de méthode sur la convergence des conventions collectives qui nous paraît particulièrement compliqué et injuste*, pointe Michel Keisler. *Pourquoi le secteur du handicap aurait-il des augmentations de salaire partielles et conditionnées à des préalables ?* ».

### Mobilisation des usagers

Depuis plusieurs mois, [les mobilisations se multiplient](#) dans le champ du social et du médico-social. Généralement [à l'initiative de syndicats ou de fédérations](#), rares sont les actions à émaner, comme celle-ci, directement des opérateurs. « *C'est ce qui fait l'originalité de notre mouvement*, estime Julien Bernet. *Ce rassemblement transcende les éventuels historiques qu'il peut y avoir par ailleurs.* » Deux associations de représentants d'usagers dans les champs du polyhandicap et des maladies neurodégénératives ont par ailleurs pris part au mouvement.

Pour appuyer leur lettre ouverte et montrer qu'il s'agit d'une « mobilisation citoyenne », les organisations ont lancé une [pétition](#) qui, pour l'heure, a recueilli un peu plus de 1 000 signatures. Si leur action reste sans réponse de la part des pouvoirs publics, les 19 associations prévoient un rassemblement début mai devant la préfecture.

Auteur

- Marie Nahmias

### Sur le même sujet